



Comité départemental de Tennis de Table de Saône et Loire (CD71 TT)



CNDS
CENTRE NATIONAL
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DU SPORT

Compte –rendu de la réunion du Comité Directeur du lundi 07 décembre 2020 à 18h30

Participants : Jacques ARGUS, Jacques BRULE, François CLEMENCET, Dominique DANTIGNY, Thierry DE RAGO, Théophile DHOTEL, Bertrand GIRON, Corentin MENEAU, André SEGUIN, Vincent VANCRAENENBROECK, Denis VERNICHON.

Excusés : Mathieu GRIVEL

Invité : Yoann GUILLEMIN

1) Rappel des élections à la ligue

Dominique rappelle les résultats aux élections de la ligue de Bourgogne-Franche Comté et à la présidence de la fédération, ainsi que la décision de Gérard de cesser toute activité au sein de son club ainsi qu'au sein du comité.

2) Reprise du championnat par équipe

Dans la mesure du possible et même si les entraînements ne peuvent reprendre que le 20 janvier 2021, la majorité des intervenants est d'accord pour poursuivre la phase 1 sur les dates prévues pour la phase 2, soit à partir du 23/01. Jacques BRULE souligne le problème des salles. Les clubs pourront éventuellement s'arranger pour jouer le vendredi soir ou le dimanche, ou bien en inversant le club qui reçoit.

Dominique rappelle que le CD a toute latitude pour organiser la fin du championnat, (ainsi que le criterium fédéral), indépendamment de la Ligue qui doit seulement être informée.

André SEGUIN demande ce qu'il en est du brûlage : nous allons rester dans la même phase donc les règles sont identiques à une situation normale de poursuite de la phase.

L'objectif est de terminer la phase au plus tôt, donc de terminer la phase 1 sur les quatre journées qui étaient prévues pour la phase 2. Nous pourrions profiter des trois dernières journées pour organiser d'autres rencontres, plus informelles (premier d'une division contre le dernier de la division au-dessus, etc...)

La commission sportive se chargera d'informer les clubs.

3) Reprise des compétitions individuelles

La fédération ne cautionne pas le championnat vétérans. André demande si la ligue envisage un championnat vétérans. Dominique va se renseigner. La décision sera prise en fonction de la réponse.

Dans la mesure du possible (en particulier si on peut trouver une salle), le Grand Prix Jeunes aura lieu comme prévu le 17 janvier. André évoque la possibilité d'ajouter un tour.

Dans la mesure du possible (en particulier si les entraînements jeunes reprennent à partir du 15 décembre), le Grand Prix Détection aura lieu le samedi 9 janvier ou le 16 janvier (en fonction du TOP régional).

Dans la mesure du possible (en particulier si on peut trouver une salle), le deuxième tour du criterium aura lieu le samedi 30 janvier.

4) Répartition de la subvention du plan d'aide aux clubs :

Les membres du comité rappellent la décision prise antérieurement d'aider les clubs qui accueilleront les compétitions, pour compenser l'absence de buvette, puis la décision est prise de conserver le reliquat de la subvention départementale pour réduire la part CD de la licence pour la saison à venir. Les membres du comité souhaitent à l'unanimité un geste financier de la fédération et de la ligue sur le prix des licences pour cette année.

Jacques BRULE nous informe que pour les écoles de sport on peut solliciter auprès du département une subvention de 700 € à laquelle s'ajoutent 5 € par licencié jusqu'à 16 ans (subvention à demander à partir de fin décembre, sous réserve que le club emploie un entraîneur fédéral). A voir sur <https://www.saoneetloire71.fr/subventions-sportives>

5) Questions diverses :

André demande ce qu'il en est des formations dont s'occupait Gérard, notamment celle de JA1 qui était prévue le 17 décembre. Elle sera organisée à une date ultérieure. Dominique rappelle que nous manquons cruellement de JA2 dans le département, et qu'il est absolument vital d'en former le plus rapidement possible. Le problème se pose notamment pour le tour du R2 au Creusot du 31 janvier 2021. André se propose de décliner sa participation à la compétition nationale pour aider François si aucune autre solution n'est trouvée. Corentin va solliciter une connaissance dans l'Yonne titulaire du JA2.

La réunion se termine à 20h20.

Compte-rendu rédigé le 07/12/2020 par le secrétaire.